

Réponses données à de nombreuses idées de la Boîte à Idées (Suite)

Circulation

- Panneaux Vélos et trottinettes, pied à terre : la commande est en cours : <https://kovergraphiksignaletique.com/products/panneau-pvc-3-mm-zone-pietonne-velo-trottinette-pied-a-terre-obligatoire-50-x-35-cm?variant=59687401161038>
- Déplacement des feux de signalisation à l'entrée du tunnel : Sandrine va adresser une demande au Conseil départemental à ce sujet. L'idée étant d'avancer le feu au niveau du Moulin.

Voirie

- Nettoyage et réparations au cimetière avant les fêtes : un chantier participatif sera organisé. Les Brigades vertes sont déjà intervenues à plusieurs reprises. Le service technique communal, sous la responsabilité de Sylvain, assure également une veille régulière sur l'état du cimetière.
- Doublement des marches et installation de rampes : la pose d'une rampe au Caquet est actuellement à l'étude, à la suite d'une demande déposée dans la boîte à idées.
- Présence de sangliers, en journée, sur le chemin des Châtaigniers : nous vivons dans un territoire de montagne où la présence d'animaux sauvages est fréquente. Nous restons néanmoins vigilants. J'ai demandé aux chasseurs d'organiser des battues afin d'éloigner les sangliers des zones habitées. Il est également indispensable que certains particuliers cessent de jeter de la nourriture par les fenêtres pour les attirer ou les nourrir : ces pratiques ont été constatées et aggravent directement le problème.
- Rue non pavée entre le Vival et Violette : aucun chantier de création d'une calade n'est prévu à ce jour. Ce projet pourra toutefois être étudié à terme, en fonction des priorités et des capacités financières de la commune.
- Murs et bacs à fleurs sous la maison de retraite : je vais évoquer leur remise en peinture lors du conseil d'administration de l'EHPAD prévu en septembre.

Les places

- Ancien jardin d'enfants, arbres et création d'ombre : ce site fait actuellement l'objet d'un projet d'installation d'équipements sportifs de plein air. Nous recherchons les financements nécessaires à sa réalisation. Mélanie LECROSNIER est en charge de ce dossier.

Chiens et chats

- Urines et bouteilles d'eau : une réunion consacrée à ces problématiques sera organisée en octobre. Le sujet sera également évoqué lors du conseil municipal du vendredi 25 septembre à 18 h 30.
- Déjections au bain du Sémité : nous souhaitons encourager la création d'une association du bain du Sémité afin de préserver et de valoriser ce lieu. Je prévois également de m'y rendre avec Gibi afin de constater les infractions et, si nécessaire, de les faire verbaliser en lien avec la police de l'eau. Une action de sensibilisation sera aussi menée, notamment concernant l'utilisation des crèmes solaires et la protection du milieu naturel.
- Sacs pour les déjections canines, distribution ou retrait en mairie : nous considérons qu'il appartient en premier lieu aux propriétaires de chiens de se procurer leurs propres sacs, la possession d'un animal de compagnie relevant d'un choix personnel. La commune en met ponctuellement à disposition, mais cette distribution gratuite n'a pas vocation à devenir permanente. Ce sujet sera abordé lors de la réunion prévue en octobre ainsi qu'au conseil municipal du 25 septembre.

Lavoirs

- Nettoyage du lavoir de Repentia : je mets le service technique en copie afin qu'il vérifie son état et me fasse un retour.

- Lauzes du lavoir de Caranca : le service technique se rendra sur place afin d'examiner la situation et de me faire un retour.

- Gros bloc électrique à Medge : une réponse a déjà été apportée. Nous faisons actuellement le point avec Enedis.

Aides et services à la population

-Service d'impression : la création d'une régie est en cours et devrait être soumise au prochain conseil municipal. Le service pourra ensuite être proposé aux habitants.

Communication

- Pose de liège sur les panneaux d'affichage : Michel Colomer et le service technique vont rechercher une solution, car les panneaux sont effectivement trop durs pour permettre un affichage facile.

- Réfection des panneaux d'information, éventuellement en bois peint : la signalétique sera repensée avec l'ensemble des commerçants lors de la réunion du mercredi 7 octobre à 15 heures (ainsi que le calendrier des jours de fermeture)

Tourisme

- Personne chargée de faire visiter l'église : en juillet et en août, l'office de tourisme propose des visites du village, incluant l'église, au tarif de 5 euros, de mémoire. Pour le reste de l'année, nous pourrions envisager un calendrier reposant sur des habitants volontaires ou sur une association. Cette proposition mérite d'être travaillée collectivement, Suzel est en charge de ce dossier.

- Création d'un festival saorgien, puis valléen, autour des cuisines du monde : c'est une bonne idée. La personne à l'origine de cette proposition peut prendre contact avec Suzel et Claudia, chargées de cette thématique.

- Photographies devant les portes : cela relève d'abord du choix personnel des habitants. La personne ayant formulé cette proposition peut néanmoins présenter plus précisément son idée lors d'un prochain conseil municipal ou au sein des commissions Tourisme ou Vie associative.

- Installation de plantes devant les habitations : l'idée est intéressante, mais il faut déterminer au préalable qui en assurera durablement l'entretien.

- Décoration des compteurs d'eau par des artistes locaux : c'est une très belle idée. Il convient toutefois de vérifier sa faisabilité, notamment auprès de l'Architecte des bâtiments de France. Nous allons nous renseigner.

Agriculture

- Oliviers abandonnés : nous travaillons actuellement au recensement des parcelles laissées à l'abandon. Une fois ce travail achevé, plusieurs solutions pourront être étudiées selon les situations : remise en location, vente ou mise en demeure des propriétaires d'entretenir leurs terrains.

- Réhabilitation de la Châtaigneraie : j'invite la personne à l'origine de cette proposition à se rapprocher de Nicolas et/ou d'Odilon, membres de la commission Agriculture. C'est une bonne idée qui mérite d'être étudiée.

- Position politique Palestine La municipalité condamne le génocide en cours, appelle au respect du droit international, à l'ouverture immédiate et effective de l'accès à l'aide humanitaire ainsi qu'à l'arrêt de la colonisation.

David Brouste
Maire de Saorge